

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Deputy Minister

Sous-ministre

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-2600  
Facsimile (416) 327-9063

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 325-2600  
Télécopieur (416) 327-9063



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation

**EXPÉDITEUR :** Kevin Costante, sous-ministre

**DATE :** Le 12 mai 2010

**OBJET :** Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention – du 15 au 19 novembre 2010

---

La troisième semaine de novembre de chaque année sera désignée Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention en Ontario, à commencer par celle du 15 au 19 novembre 2010.

La Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention permet de mobiliser la communauté scolaire pour promouvoir un milieu d'apprentissage plus sécuritaire pour tous les élèves, condition essentielle à leur réussite. Elle est aussi l'occasion de sensibiliser les parents et la collectivité locale aux questions liées à l'intimidation.

L'Assemblée législative de l'Ontario a adopté une résolution pour reconnaître la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention, durant laquelle les équipes d'action pour la sécurité dans les écoles de votre conseil peuvent organiser des activités pour accroître la sensibilisation à ce que constitue l'intimidation et à l'impact qu'elle peut avoir sur le climat scolaire général.

Les écoles de la province ont déployé beaucoup d'efforts pour faire face au problème de l'intimidation. Le Ministère a fourni des soutiens aux conseils scolaires, dont les suivants :

- La *Loi de 2009 modifiant la Loi sur l'éducation (sécurité de nos enfants à l'école)*, qui exige que tous les employés du conseil signalent les incidents graves touchant les élèves, comme l'intimidation, à la direction d'école, que la direction d'école communique avec les parents des victimes et que le personnel scolaire qui travaille directement avec les élèves réagisse aux comportements inappropriés et irrespectueux des élèves.
- Une politique provinciale, qui exige que chaque conseil scolaire adopte ses propres politiques et procédures relatives à la prévention de l'intimidation et à l'intervention.
- Une formation en prévention de l'intimidation pour le personnel enseignant et de direction de toute la province.
- Le fait de faire de l'intimidation une infraction pour laquelle une suspension doit être envisagée.

La Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention est l'occasion de parler d'un problème grave qui a affecté beaucoup trop d'élèves en Ontario.

Nous avons tous un rôle à jouer dans l'amélioration de la sécurité dans les écoles de la province. En participant aux activités de sensibilisation à l'intimidation et de prévention, vous et vos écoles apporterez un changement positif au rendement et au bien-être des élèves.

Je vous suis reconnaissant de votre soutien et de votre engagement à promouvoir un environnement sain et sécuritaire dans les écoles de l'Ontario.

*Original signé par*

Kevin Costante